

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 27/SPCG portant désignation des Ministres chargés de l'intérim de la Présidence du Conseil de Gouvernement, du Ministère des Travaux publics et du Port et du Ministère des Affaires intérieures.

n° 27/SPCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
15 août 1967

Numéro JO
n° 10 du 10/09/1967

Date du numéro
10 septembre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Omar Mohamed Kamil, Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, est chargé, à compter du 16 août 1967, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim de la Présidence du Conseil de Gouvernement pendant la durée de l'absence de M. Ali Aref Bourhan, en mission.

Art. 2

M. Mohamed Othman Youssouf, Ministre du Travail, est chargé, à compter du 16 août 1967, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim du Ministère des Travaux publics et du Port, pendant la durée de l'absence de M. Ali Aref Bourhan, en mission.

Art. 3

M. Chehem Daoud Chehem, Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, est chargé, à compter du 16 août 1967, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim du Ministère des Affaires intérieures, pendant la durée de l'absence de M. Ahmed Dini Ahmed, en mission.

Art. 4

Le présent arrêté sera enregistré, publié selon la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.

ALI AREF BOURHAN.